

Urbanisme Saint-Maximin

De:
Envoyé: jeudi 16 mai 2024 13:11
À: urbanisme@st-maximin.fr
Objet: Modification PLU n3

À l'attention du commissaire enquêteur

Bonjour,

Je me permets de vous contacter au sujet de la modification du PLU n3 pour le quartier du Rayol, ceci afin de vous exposer mes observations quant aux problématiques soulevées pour le quartier si ce projet venait à voir le jour.

Ce projet aura un impact considérable en terme de pollution visuelle, sonore et écologique.

Tout d'abord, force est de constater que le flux de véhicules est déjà très important à l'heure actuelle dans notre quartier.

Que ce soit au rond point « du péage » ou bien sur la déviation, des difficultés de circulation sont d'ores et déjà observables.

Le parking du covoiturage génère un flux supplémentaire qui vient renforcer le nombre de véhicules quotidiens circulant dans ce secteur de façon considérable.

Le projet conduirait tout simplement à une saturation totale des axes routiers proches du quartier.

De ceci découlent des interrogations sur l'impact environnemental que ce projet pourrait avoir.

Le Rayol est situé à proximité de l'autoroute.

De ce fait, des nuisances sonores considérables sont déjà présentes et seraient accentuées par la mise en place de ce projet. Les constructions présentes à proximité de cette espace seraient fortement impactées. De plus, est-ce réellement une bonne chose de bâtir à une distance si proche de l'autoroute? Une étude sur la pollution de l'air a-t-elle été menée?

À l'heure où le maintien de la biodiversité est un enjeu majeur pour notre société, est-il raisonnable que ce projet voit le jour dans un secteur où seuls ces espaces végétalisés naturellement subsistent? La faune et la flore, déjà perturbées, seraient vivement impactées par la naissance de ce projet, qui est écologiquement irresponsable.

Quid du réseau d'eau en piteux état, qui a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses communications de la Mairie? Ce qui prouve qu'elle a connaissance de la situation actuelle!

Les permis de construire ont été gelés en conséquence depuis 2024.

Quelle est donc la cohérence de ce projet? Nous sommes déjà suffisamment impactés régulièrement dans tous les quartiers de la ville, pour qu'en plus un projet de cette ampleur accélère le délabrement déjà avancé du réseau d'eau, entretenu à ce jour par des réparations « rustines » qui ne sont pas viables sur la durée.

Saint Maximin doit rester une ville de « la Campagne » où il fait bon vivre et non un futur arrondissement des grandes villes voisines bétonnées à souhait.

Enfin, je regrette sincèrement le manque de communication sur ce projet de la part de la Mairie. Des sujets beaucoup moins importants sollicitent des dépôts de votre part dans chaque boîte aux lettres du quartier! La bonne communication entre voisins a clairement participé à la volonté de se faire entendre auprès de votre service sur l'impact néfaste que ce projet pourrait avoir pour notre quartier/commune.

Il serait souhaitable sur tous points que ce projet ne voit pas le jour.

En vous remerciant par avance pour la bonne prise en compte de ce mail et son ajout dans le dossier,

Cordialement,

Hélène Nivaggioli Bourguel